

Assistance internationale

ICH-04-Rapport – Formulaire



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Patrimoine
culturel
immatériel

Reçu CLT / CIH / ITH	
Le	17 JAN. 2019
N°

**ASSISTANCE INTERNATIONALE
DU FOND DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL**

RAPPORT NARRATIF FINAL

État partie bénéficiaire : GABON

Titre du projet :	Inventaire et promotion du patrimoine culturel immatériel des populations pygmées du Gabon	
Calendrier :	Début : 01/09/2015	fin : 01/12/2017
Budget :	<p style="text-align: right;">Total : 38 520 dollars des États-Unis</p> <p><i>Y inclus :</i></p> <p style="padding-left: 40px;">Fond du patrimoine culturel immatériel : 24 560 dollars des États-Unis</p> <p style="padding-left: 40px;">Contributions de l'État partie : 13 960 dollars des États-Unis</p> <p style="padding-left: 40px;">Autres contributions : dollars des États-Unis</p>	
Agence de mise en œuvre :	Direction de la Conservation du Patrimoine Culturel	
Partenaires de mise en œuvre :	Centre de Recherche et d'Etudes Sociologiques (CRES)	
Personne contact :	<p>Titre (Ms/M., etc.) : Directeur de la Conservation du Patrimoine Culturel</p> <p>Nom de famille : OWONO ESSONO</p> <p>Prénom : Germain</p> <p>Institution/position : Ministère des Sports et de la Culture, chargé du Tourisme</p> <p>Adresse : BP: 1007</p> <p>Numéro de téléphone: 00 (241) 07.288.870</p> <p>Adresse électronique : odoublevono@yahoo.fr</p>	

Contexte et justification

Donnez une brève description de la situation au moment de la demande et du besoin auquel l'assistance devait répondre. En cas de sauvegarde d'un élément particulier, veuillez fournir une description de l'élément et de sa viabilité, et expliquer pourquoi les mesures de sauvegarde étaient nécessaires. Pour la préparation d'inventaires, le renforcement des capacités, la sensibilisation, la visibilité ou d'autres mesures de sauvegarde ne visant pas un élément particulier, veuillez identifier les lacunes qui étaient à combler. En cas de demande d'assistance d'urgence, veuillez décrire la nature et la gravité de la situation d'urgence au moment de la demande.

entre 750 et 1000 mots

Ce projet entendait réaliser l'inventaire des éléments du patrimoine culturel immatériel des minorités pygmées vivant sur le territoire national gabonais.

Quatorze ans après la ratification de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel par le Gabon, des formations - non encore traduites en programme d'action - en vue de mettre en œuvre celle-ci au niveau national, ont été réalisées par le Bureau multipays de l'UNESCO à Libreville pour les agents du Ministère en charge de la Culture, de la Communication, de l'Intérieur et des ONG et associations nationales.

A partir de cette observation, le Bureau multipays de l'UNESCO à Libreville avait initié de juin à août 2012, en partenariat avec le Ministère de l'Intérieur, une série de quatre ateliers de formation des communautés locales aux méthodes d'inventaire. Au total, quatre-vingt-un (81) participants ont pris part aux ateliers. Ces ateliers ont été l'occasion d'une prise de conscience de la disparition des éléments du patrimoine culturel immatériel ainsi que de leur principal vecteur, la langue.

A l'issue des ateliers, nous avons constaté que les communautés pygmées présentes dans ces différentes provinces n'avaient pas été associées aux travaux, ce qui nous a conduit à envisager une sensibilisation/formation appropriée à ces communautés qui souffrent, autant que leurs voisins bantou, de la perte des éléments du patrimoine culturel immatériel constitutifs de leur identité ; hypothèse que nous avons soumise non seulement aux associations des pygmées présentes à Libreville mais aux pygmées ayant bénéficié d'un séminaire en septembre 2010, regroupant des praticiens, des diseurs de mvèt, des enseignants-chercheurs et des représentants des communautés haoussa. Ce séminaire avait permis de familiariser les parties prenantes à la Convention de 2003. L'entretien au service Recensement de la Direction de la Conservation du Patrimoine Culturel (DCPC) du ministère avec les pygmées non structurés en ONG met en évidence la menace de disparition et surtout leur assimilation, ce qui impliquerait la disparition de leur patrimoine culturel immatériel.

La réalisation des inventaires du patrimoine culturel immatériel dans le cadre du présent projet visait à permettre au Mouvement des minorités autochtones et pygmées du Gabon (MINAPYGA), à l'Association pour les bonnes actions médicales et environnementales (ABAME) et autres groupes essentiellement, de disposer non seulement de praticiens capables de mener des inventaires mais aussi de consolider et enrichir leurs activités en faveur des communautés qu'elles représentent d'une part, et aux communautés locales qui bénéficieront des activités prévues par le projet d'inventaire d'autre part, de disposer des moyens techniques, théoriques et matériels susceptibles de faciliter la promotion et la sauvegarde de leur patrimoine culturel immatériel. MINAPYGA et ABAME pourront alors mettre en œuvre des missions de sauvegarde et de promotion du patrimoine culturel immatériel dans leurs communautés d'origine et pourquoi pas ailleurs au Gabon en créant un réseau avec les autres communautés non représentées en leur sein. Etant donné que la demande d'assistance internationale avait été élaborée par les services du Ministère de la culture dans le cadre de leurs nouvelles attributions, les seuls interlocuteurs organisés, susceptibles de prendre part à la réalisation des activités au niveau institutionnel, étaient les associations ABAME et MINAPYGA, présentes dans le Woleu-Ntem, l'Ogooué-ivindo et la Ngounié ; l'Ogooué-lolo et le Haut-Ogooué n'ayant pas de structures comparables.

La diffusion des résultats des inventaires, notamment sous forme de brochure, visait à contribuer à une meilleure connaissance mutuelle du patrimoine culturel immatériel des différentes communautés pygmées, toute chose qui participe au renforcement du respect mutuel et au dialogue des cultures à l'échelle nationale, tant les communautés concernées sont encore marginalisées ; d'où la facile

assimilation des Barimba de la Nyanga et des Okowa dans l'Estuaire.

Objectifs réalisés et résultats obtenus

Indiquez globalement jusqu'à quel point les objectifs du projet ont été atteints. Décrivez les principaux résultats obtenus, notamment du point de vue des bénéficiaires directs et des communautés. Expliquez pour chaque résultat escompté indiqué dans la demande s'il a été pleinement ou partiellement réalisé. Décrivez également tout résultat imprévu, direct ou indirect, positif ou négatif.

entre 100 et 500 mots

Après l'approbation de la demande d'assistance internationale par le Bureau du Comité intergouvernemental de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, le Ministère de la Culture, des Arts et de l'Education Civique a signé l'arrêté n°005/MCAEC du 27 novembre 2015 portant création, attributions et composition du Comité de Pilotage chargé de l'inventaire et de la promotion du patrimoine culturel immatériel des populations pygmées du Gabon. Cet engagement de l'Etat a débouché sur l'installation du Comité Technique chargé de l'inventaire le 21 décembre 2016. Les annexes comprennent l'allocution du Directeur de Cabinet, le programme officiel et la composition du comité technique. Après l'installation du comité de pilotage, une formation a été initiée sur la convention par Germain OWONO ESSONO, président du comité technique, comme l'indique le programme officiel.

Le CRES a initié une formation sur la méthodologie de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel à l'attention du comité de pilotage en janvier 2016. Globalement, l'objectif a été atteint, à propos de la compréhension de la Convention, le besoin de renforcement de capacités, la participation plus grande des communautés réparties en trois groupes, les éléments viables, ceux nécessitant une sauvegarde urgente et ceux qui ne se pratiquent plus. De façon spécifique, le projet a aidé les communautés pygmées à se réapproprier leur patrimoine vivant et à s'en servir pour l'élaboration de leurs projets de développement endogène et a apporté aux communautés les moyens techniques de promotion du patrimoine culturel immatériel adaptés à leur contexte sociologique grâce au processus de renforcement des capacités. En outre, les membres des communautés ainsi que les représentants des associations ont été formés aux techniques d'inventaire du pci.

A ce jour, les principaux résultats suivants ont été atteints. Il s'agit du répertoire alphabétique du patrimoine culturel immatériel des populations pygmées selon leur état de viabilité ; le plan d'action national pour la sauvegarde ; la base de données en ligne, les émissions radio-télévisées et les quatre (4) fiches thématiques sur le Ndjobi, le mwiri, le mawassa et l'Edzengui.

Concernant le plan de sauvegarde, les mesures suivantes ont été adoptées : « sensibiliser les détenteurs de savoirs et savoir-faire à la prise de conscience sur les éventuelles menaces de leurs pci ; renforcement des capacités chez tous les praticiens ; relayer les mesures de sauvegarde adoptées aux communautés ».

Description de la mise en œuvre du projet

Veillez fournir une description des activités réalisées et des produits qu'elles ont générés (par exemple formations, consultations, assistance technique, programme de sensibilisation, publications, boîtes à outils, etc.). Décrivez également tout problème rencontré au cours de la mise en œuvre du projet et les mesures correctives prises. Décrivez le rôle de l'agence et des partenaires de mise en œuvre dans l'exécution des activités et l'obtention des résultats.

entre 1000 et 1500 mots

Le projet Inventaire et promotion du patrimoine culturel immatériel des populations pygmées du Gabon a connu des avancées majeures, en terme d'activités réalisées. A cet effet, conformément au calendrier initial de la demande 00949, les activités suivantes ont été réalisées:

- Arrêté ministériel portant création, attributions et composition du comité de pilotage chargé de l'inventaire;
- Présentation et installation du comité de pilotage;

- Définition des termes de références pour l'élaboration d'une méthodologie de travail adapté;
- Formation/sensibilisation des membres du comité de pilotage (MINAPYGA, ABAME et Direction de la Conservation du Patrimoine Culturel);
- Evaluation et adoption d'une méthodologie de travail du comité;
- Acquisition du matériel spécifique pour le renforcement des capacités techniques.

Après ces préalables, le comité technique a effectué les missions d'inventaire respectivement dans le Haut-Ogooué, Akiéni, dans le regroupement de Kassiele et l'Ogooué-Ivindo, Mékambo, dans le regroupement d'Imbong.

La mise en œuvre du projet a respecté le calendrier initial, c'est-à-dire, la préparation par le point focal Haut-Ogooué de l'atelier de sensibilisation/formation des communautés Babongo, l'organisation de l'atelier de sensibilisation/formation aux techniques d'inventaire in situ, l'inventaire et l'état de viabilité des éléments Babongo, la restitution/validation des résultats de l'inventaire et le rapport de l'atelier 1. De même, le précédent processus a été respecté pour le rapport de l'atelier 2 dans l'Ogooué-Ivindo auprès des Bakoya.

Initialement destiné aux communautés Babongo de Mvengué, l'inventaire du patrimoine culturel immatériel dans le Haut-Ogooué a eu lieu à Akiéni, du fait l'assimilation des Babongo de Mvengue devenus "modernisés". A ce sujet, l'inventaire s'est déroulé du 08 au 12 février 2017, à Akiéni, dans le regroupement de Kassielé.

Dans la Ngounie, compte tenue de l'enclavement de la route, le comité technique a sollicité le concours de l'Agence Nationale des Parcs Nationaux pour travailler avec la représentante des communautés locales, Mme Estelle MAMOUCANDZA. Les communautés sont parties de leur village pour le Conseil départemental, lieu de l'atelier.

Dans le Haut-Ntem, le comité technique s'est appuyé sur le Secrétaire Général Adjoint de la Mairie de Minvoul, Monsieur ABOGO MBA Guy Roger, pour l'organisation de l'atelier d'Elarmintang. Dans ce village, trois groupes ont été constitués à savoir, les vieux, les femmes et les jeunes.

En terme de formation du comité local, elle a été assurée par Madame Claudine-Augée ANGOUE, membre du réseau mondial des facilitateurs de l'UNESCO, avec l'appui du comité technique.

Sur la participation, 21 personnes, de tranches d'âges différentes, ont pris part à l'atelier de formation sur la Convention de 2003. Au total, trois (3) éléments ont été inventoriés ainsi que de nombreux savoir-faire. Au titre des éléments inventoriés, Andoulé et Kakoumbou sont des danses de réjouissances liées aux événements festifs. Il faut noter la disparition du Ndjobi et du Lissiembou qui ne se pratiquent plus. La pauvreté du patrimoine culturel immatériel s'explique par l'assimilation des Babongo au Téké car les Babongo de Kassielé ont perdu leur langue au profit de la langue Téké. Elle s'explique aussi par l'abandon de leur patrimoine culturel immatériel par effet d'assimilation. Du coup, le Babongo se nourrit du complexe d'infériorité et de méfiance. Or, l'un des objectifs de la convention est le respect du patrimoine culturel immatériel des communautés; d'où le plaidoyer du 2ème vice-président à l'attention de la communauté Babongo sur l'affirmation du pygmée.

A l'opposé, l'inventaire du patrimoine culturel immatériel dans l'Ogooué-Ivindo, à Mékambo, a eu lieu du 06 au 11 mars 2017.

Après les civilités d'usage auprès des autorités locales, le principe de la formation du comité local à la convention de 2003 et aux méthodes d'inventaire a été respecté.

Chez les hommes, sur les onze (11) éléments inventoriés, seuls cinq (5) sont encore vivants et pratiqués. Il s'agit: Akouyi, Lanhou (danse de réjouissance), Ngana (art du conte), Moupanekpa (jeu de dévinettes) et Amboukou (danse de séduction).

Chez les femmes, les éléments déjà inventoriés précédemment ne figurent pas sur cette liste. Il s'agit: de Dissiembo (danse d'accompagnement et rite de passage chez la jeune fille), Ambouema (rite pour la chasse au filet), Ngodja (chants exécutés pour l'appel du sanglier), Dississa (danse exécutée lors de la circoncision), Mawassa (rite des jumeaux) et Dikoba (danse exécutée au cours de la circoncision).

Chez les jeunes, il existe une multitude de savoir-faire lié à la fabrication, à la chasse, à la pêche et à la collecte du miel. Aussi, existe-t-il des traitements thérapeutiques des femmes inventoriés pour les règles douloureuses, la procréation, l'attirance, etc.

Dans le Haut-Ntem, les éléments inventoriés à Minvoul sont les suivants: Beka kando (rite de la circoncision), Kebo/ekolo (danse de réjouissance), Mebasse (danse de réjouissance), masque d'Edzengui (rite de protection), Macala (prémonition sur les empruntes) et de nombreux savoir-faire.

Dans la Ngounie, les éléments suivants ont été inventoriés: Elombo (veillée de mavaza: jumeaux), Nyembe (rite d'initiation féminin), Dissoumba (rite d'accompagnement aux initiés), Ndea (rite d'initiation masculin), Missoko (rite d'initiation pour soigner le corps), Mwiri (rite de protection et de régulation sociale), Madamba (danse de réjouissance), Boodou (danse de réjouissance), Ngongo (intronisation du chef coutumier), Obouba (traitement du lait des seins).

Globalement, le schéma directeur de la demande révisée d'assistance internationale présenté à l'atelier national récapitule l'expérience gabonaise de l'inventaire et de promotion du patrimoine culturel immatériel des populations autochtones du Gabon.

L'atelier national de restitution a eu lieu du 27 au 28 novembre 2017 à la salle polyvalente du Ministère en charge de la Culture. Ont pris part à cet atelier, les communautés Babongo (Ngounie), Bakoya (Ogooué-Ivindo) et Baka (Haut-Ogooué) avec les accompagnateurs pour Minvoul et Fougamou du fait du manque de pièces d'identités. Au total huit (08) membres auxquels s'ajoutent le comité technique, le CRES, le personnel du Ministère, les partenaires, les médias et les auditeurs libres.

Le déroulement de l'atelier s'est effectué en deux phases : la restitution de l'inventaire avec la cérémonie d'ouverture et la présentation des résultats, l'adoption des mesures de sauvegarde par les communautés et la présentation et utilisation de la base de données en ligne.

L'atelier national a été marqué par la remise de deux(02) ordinateurs après la cession de présentation et d'utilisation de la base de données en ligne.

Au sujet des émissions radio-télévisées, elles ont été enregistrées le 19 décembre 2018 et diffusées le samedi 22 décembre 2018 sur Gabon Télévision à l'émission Gab'Kulture qui sera bientôt disponible en ligne.

Enfin, la production de 150 fiches thématiques se rapportant à quatre éléments représentatifs sur le Ndjobi (Haut-Ogooué), le Mawassa (Ogooué-Ivindo), l'Edzengui (Woleu-Ntem) et le Mwiri (Ngounie).

Participation des communautés

Veillez fournir une description des mécanismes utilisés pour assurer la pleine participation de la(des) communauté(s) concerné(s). Décrivez non seulement la participation des communautés en tant que bénéficiaires du soutien financier, mais également leur participation active à la conception et la mise en œuvre de toutes les activités.

entre 300 et 500 mots

La participation des communautés a été effective de la rédaction du projet de demande d'assistance au rapport narratif ICH-04 aujourd'hui.

En effet, l'implication de MINAPYGA et ABAME à l'élaboration de l'arrêté ministériel et conformément à la demande d'assistance 00949 du Gabon explique leur présence dans le comité de pilotage. Grâce à leurs membres présents sur le territoire, notamment, dans le Haut-Ogooué et l'Ogooué-Ivindo, ces ONGs ont facilité la préparation et l'organisation des ateliers de sensibilisation/formation aux techniques d'inventaire in situ.

Au de-là de la simple préparation, dans le Haut-Ogooué, à Akiéni, Monsieur Léonard-Fabrice ODAMBO ADONE (MINAPYGA) a facilité la participation des communautés Babongo à travers un plaidoyer sur son expérience.

Par ailleurs, dans l'Ogooué-Ivindo, précisément à Mékambo, dans le regroupement d'Imbong, une nouvelle répartition a été initiée comprenant: les hommes, les femmes et les jeunes, pris séparément.

Au terme des sensibilisation/formation, les communautés ont identifié elles-mêmes leur patrimoine

culturel immatériel avec les membres du comité du pilotage et les points focaux ayant facilité l'organisation.

Pour matérialiser leur participation, l'avènement des jumeaux a coïncidé avec l'organisation de l'atelier n°2. Les communautés Bakoya nous ont alors gratifié du Mawassa correspondant au rite des jumeaux.

La participation des communautés dans l'élaboration du plan d'action de sauvegarde s'est opérée à un double niveau. D'une part, les observations pertinentes des communautés elles-mêmes sur les quatre (4) étapes et la formulation par les communautés ayant participé à l'atelier national de restitution du 28 novembre 2017 à Libreville.

Viabilité et stratégie de sortie/transition

Expliquez comment les bénéficiaires du projet pourront être maintenus au-delà de la fin du projet. Le cas échéant, décrivez les mesures prises pour assurer :

- *la viabilité des activités, des produits et des résultats, en précisant comment les capacités ont été renforcées dans le cadre de ce projet. Décrivez également toute mesure de suivi planifiée pour assurer la viabilité.*
- *l'obtention de ressources additionnelles comme résultat de ce projet. Le cas échéant, indiquez par qui, combien et à quelle fin les contributions ont été octroyées.*

Expliquez comment l'appropriation des activités, produits et résultats du projet par les parties prenantes et la(les) communauté(s) en particulier a été favorisée.

Décrivez, le cas échéant, comment les outils, les processus, les produits, etc. ont été adoptés, adaptés, produits et/ou étendus pour une utilisation future (par exemple dans d'autres régions et communautés, pour d'autres éléments ou dans d'autres domaines du patrimoine culturel immatériel).

entre 100 et 500 mots

Les résultats de l'inventaire peuvent être utilisés à plusieurs fins. D'abord, l'édition des brochures et flyers va largement contribuer à une meilleure connaissance des peuples autochtones en général, en particulier des peuples inventoriés. Ces nouvelles informations récentes peuvent être utiles dans le milieu éducatif comparativement aux données datant qui donnent une image peu reluisante aux pygmées comme étant "un peuple primitif vivant de chasse et de cueillette". Or, ces données permettront de contextualiser et de présenter la diversité de leurs éléments immatériels. De même, la vidéo sur le rituel de la sortie des jumeaux "Mawassa" peut être utilisée dans les mêmes conditions pour montrer les similitudes entre les peuples autochtones et leurs voisins.

Pour aller plus loin, au cours de la préparation du Budget 2019, la Direction de la Conservation du Patrimoine Culturel, au vu des résultats, a plaidé pour le chapitre sur "la mise en œuvre de la Convention 2003" qui a été validé dans la loi de finance 2019. En cas d'engagement, un inventaire du patrimoine culturel immatériel des populations pygmées non prise en compte dans la demande d'assistance internationale serait la bienvenue, d'une part pour identifier leurs éléments, surtout présenter les résultats de cette demande d'assistance, le plan national de sauvegarde et les fiches thématiques d'autre part ; toute chose qui participerait à présenter les éléments constitutifs de leur patrimoine, fondement de la diversité culturelle. Un projet pourrait être soumis par le comité restreint chargé du suivi au Secrétariat de la Convention à l'attention des peuples autochtones. Par ailleurs, pour renforcer le partage d'expérience, les expériences de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel des trois (3) étapes seront présentées au peuple autochtone de l'Ogooué-Ivindo par exemple, et vice-versa. Cette approche aura le mérite de susciter davantage la sauvegarde, la prise de conscience et surtout la transmission.

A ce titre, le plan national de sauvegarde en fera un écho particulier sur la viabilité et les stratégies en cours d'élaboration.

Au terme du projet et après la présentation de la base de données en ligne, le Ministère en charge de la Culture entend faire profiter cet outil aux Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur pour les besoins de la recherche.

En vue de changer la représentation des pygmées dans les manuels scolaires, et au regard des résultats de cette demande d'assistance internationale, un article intitulé « nouveau regard du pygmée au XXIème siècle » sera produit en partenariat avec l'Institut Pédagogique National en mettant en avant

le second objectif de la convention 2003.

Au sujet des fiches thématiques et du répertoire alphabétique, ils seront envoyés vers les directions provinciales de la Culture des localités inventoriées pour être acheminés vers les stations de radio locales pour la sensibilisation. De même, une copie du rapport final sera envoyée aux destinataires ci-dessous : Commission Nationale UNESCO pour le Gabon, Bureau UNESCO de Libreville, Musée National des Arts et Traditions, Bibliothèque Nationale, Bibliothèque Universitaire ainsi que dans les laboratoires et centre de recherche de l'Université Omar Bongo.

Entre février et mai 2019, en vue de préparer l'article « nouveau regard sur les pygmées au XXIème siècle », une série de conférences sera initiée par la Direction de la Conservation du Patrimoine Culturel, le Centre de Recherche et d'Etudes Sociologiques et MINAPYGA.

Enseignements retenus

Veillez décrire les principaux enseignements retenus en ce qui concerne :

- *la réalisation des résultats escomptés*
- *la manière dont les principales parties prenantes se sont approprié le projet et la participation des communautés*
- *la réalisation des produits du projet*
- *la gestion et la mise en œuvre du projet*
- *la viabilité du projet au-delà de l'assistance financière*

entre 300 et 750 mots

En terme d'enseignement, un besoin croissant d'atelier de renforcement de capacités auprès des communautés autochtones : besoin de sauvegarde des éléments de leur patrimoine culturel immatériel; besoin de sauvegarde d'urgence d'Akouyi ditchinda, rite de la circoncision (élément immatériel intégrant plusieurs domaines du patrimoine culturel immatériel à la fois).

Du fait de l'assimilation au Téké, les Babongo ont perdu leur identité, c'est ce qui explique leur préjugé d'être pygmée, le complexe d'infériorité. Pour briser ces préjugés, le 2ème vice-président du comité de pilotage a fait un plaidoyer, en tant de membre de la communauté Koya. Il a démontré que les pygmées sont un peuple autochtone, les peuples premiers du Gabon. Dans son exposé, il a posé comme base le principe d'acceptation de son identité. Le président du comité de pilotage a montré les atouts de convention 2003 pour les communautés car elles sont le cœur de la Convention, et partant des peuples pygmées.

Si le problème de traduction/compréhension a été perceptible à Kassielé, dans le Haut-Ogooué, il l'a été moins à Mékambo.

En terme de difficulté, il faut poser le problème de la traduction. Instantanément, le jeu de la double traduction français-téké ne va pas sans poser de problèmes face au niveau de langue de la convention. Face à cette difficulté, Madame la vice-présidente, Madame Claudine-Augée ANGOUE a dû simplifier voire rendre accessible la Convention aux communautés in situ. Il va s'en dire que le niveau des participants commande le formateur sur le choix des concepts de la convention en fonction du milieu sociologique.

A la suite de ces deux activités, le comité, s'étant rendu compte de la lenteur de la contribution de l'Etat partie au budget du projet a décidé de suspendre les activités prévues dans les deux autres provinces. Cette situation malheureuse a permis de prendre attache avec le Secrétariat de la Convention à Paris en vue d'amener les autorités nationales compétentes à apporter leur contribution.

La contribution de l'Etat a été payée en partie. En effet, sur 6.500.000 frs, l'Etat a payé 5.500.000 frs à ce jour. La facture de la papeterie et fournitures de bureau est impayée depuis 2017.

Dans la Ngounie, l'inventaire du patrimoine culturel des Babongo a posé une fois de plus la question de l'accessibilité de la Convention au niveau d'instruction des communautés autochtones. L'approche visuelle tirée des vidéos des étapes précédentes nous a permis partiellement de résoudre la difficulté.

Pour l'organisation de l'atelier national de restitution, il a été question d'inviter les communautés autochtones à la capitale. La délégation Baka de Minvoul a été obligé d'être accompagnée par le

secrétaire général de la Mairie de Minvoul, faute de pièces d'identité. Pour résoudre ce problème, le Préfet du Haut-Ntem a établi un document pour la libre-circulation. De même, le secrétaire général adjoint du Ministère en charge de la Culture a établi une lettre de recommandation à l'endroit de la délégation Baka. A l'opposé, la communauté Babongo n'a pu rejoindre Libreville, du fait du manque de place dans l'Agence ferroviaire compte tenu de l'ajournement du congrès du Parti Démocratique Gabonais dans le Haut-Ogooué.

Au terme du projet, les résultats escomptés ont été atteints. Les émissions radio-télévisées ont été effectuées ainsi que la signature de droit de cession et registre photo et vidéo a été signée par le Secrétaire Général du Ministère des Sports et de la Culture chargé du Tourisme. Le répertoire alphabétique du patrimoine culturel immatériel des communautés autochtones, selon l'état de viabilité, est disponible. Le projet a permis une réelle prise de conscience face à l'état de viabilité de leur patrimoine culturel immatériel, d'où l'élaboration du plan de sauvegarde. De plus, la base de données en ligne est un atout et un outil. Il permet de fournir une meilleure connaissance du patrimoine culturel immatériel des communautés autochtones. Au de-là, c'est un outil à la recherche pour accéder au cœur du patrimoine culturel immatériel des communautés autochtones. La base de données comprend deux espaces, l'un Administrateur et l'autre Consultation. Par ailleurs, d'autres démarches seront initiées auprès de l'Institut National Pédagogique aux fins s'insérer une nouvelle représentation des communautés autochtones dans les curricula de l'enseignement au Gabon.

Annexes

Liste des annexes et des documents joints à ce rapport :

- publications, rapports d'évaluation et autres, le cas échéant
- rapports d'étapes préparés pendant la durée du contrat
- liste du matériel majeur fourni dans le cadre du projet et état des lieux au terme du contrat
- autres (veuillez préciser)

1. Rapport narratif ICH-04 final
2. Rapport d'étape
3. Rapport de l'atelier national
4. Rapport général de l'inventaire et de la promotion du patrimoine culturel immatériel des populations pygmées du Gabon
5. Lien pour accéder à la base de données en ligne: <https://nyrl.pythonanywhere.com>
6. Plan d'action national pour la sauvegarde du patrimoine vivant des populations pygmées au Gabon (2018)
7. Brochures thématiques (4)
8. Vidéo
9. Formulaire ICH-07-video de cession de droits
10. Photos
11. Formulaire ICH-07-photo de cession de droits
12. Factures

Nom et signature de la personne ayant rédigé le rapport

Nom: Germain OWONO ESSONO

Titre: Directeur de la Conservation du Patrimoine Culturel

Date: 09 JAN 2019

Signature:

